

La mort de M. Yves Le Trocquer

Nous avons le regret d'enregistrer la mort survenue à Paris, de M. Le Trocquer, sénateur des Côtes-du-Nord, ancien ministre des Travaux publics, décédé à l'âge de 61 ans.

M. Le Trocquer, ancien élève de l'École Polytechnique, était Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à l'âge de 36 ans, lorsque les électeurs du département des Côtes-du-Nord l'envoyèrent siéger à la Chambre des députés, où il acquit dès son arrivée à l'Assemblée, une place prépondérante. C'était en 1919.

Sous divers ministères, durant plus de quatre années, il fut maintenu ministre des Travaux publics, poste qu'il abandonna en 1924.

M. Le Trocquer était Officier de la Légion d'honneur.

Nous prions Mme Le Trocquer et ses enfants de vouloir bien agréer l'expression de nos respectueuses condoléances.

—o—

Les obsèques de M. Le Trocquer ont été célébrées à Paris hier jeudi et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy.

— A la séance du Sénat, mardi, M. Mahieu, vice-président du Sénat, prononça l'éloge funèbre du défunt :

— « Une triste nouvelle, dit-il, est venue nous surprendre.

» Yves Le Trocquer est mort à l'âge de 61 ans, après une courte et cruelle maladie. Rien ne faisait prévoir cette fin brutale d'un collègue estimé de tous.

» Né le 4 octobre 1877 à Pontrieux, fils d'un officier de marine mort en service, il entra jeune à l'École Polytechnique et en sortit dans le corps des Ponts-et-Chaussées, où il accomplit jusqu'en 1919, une carrière rapide et brillante.

» Successivement, on le voit attaché aux travaux du port de Nantes et au département de la Seine où il montre les plus belles qualités de technicien et d'administrateur. Mais la politique l'attirait dès cette époque. Il ne tarda pas à quitter le service actif pour entrer au cabinet des ministres des Travaux publics, Louis Puech, Charles Dumont Victor Augagneur et du sous-secrétaire d'Etat Jules Cels. Mobilisé pendant la guerre, il devint directeur de l'exploitation militaire des voies navigables et de l'Office national de la navigation. Comme tel, il contribua puissamment au ravitaillement de nos armées, services qui lui valurent d'être promu Officier de la Légion d'honneur.

» Sa carrière politique ne faisait que commencer. Dès 1919, il est élu député des Côtes-du-Nord. Presque immédiatement, il se voit confier le sous-secrétariat d'Etat de la liquidation des stocks et, rapidement, le ministère des Travaux publics qu'il conserve jusqu'en 1924. Ce fut pour lui l'occasion de mettre en lumière ses grandes qualités, tant dans la reconstitution des voies de fer, de terre et d'eau, des régions libé

rées que dans la réorganisation des chemins de fer. Personne n'a oublié son rôle de l'occupation de la Ruhr et de la mise en état des mines de la Sarre.

» Elu sénateur des Côtes-du-Nord le 10 octobre 1929, il fit partie des commissions des travaux publics, des Affaires étrangères et des Colonies. Aussi bien aux séances de leurs réunions que devant le Sénat défendait ses idées avec autant de conviction que de ténacité quand il s'agissait de grands intérêts de notre pays ou de sa petite région. Sa grande culture générale, sa documentation étendue, le servirent particulièrement à la commission des Affaires étrangères. Eclairé par de nombreux voyages à l'étranger et par les amitiés qu'il y comptait, il avait fondé à Genève l'Union douanière européenne et cherchait avec conviction à faire partager aux membres étrangers ses idées de concorde économique prélude de la paix politique.

» Le même sentiment le guidait partout et tous ses efforts tendaient à le faire entrer dans la réalité. Orateur disert et éloquent, il cherchait à convaincre. Qu'il s'agisse de travaux publics, d'agriculture ou de relations étrangères, c'est par la force de ses idées qu'il tendait et réussissait souvent nous amener à le suivre.

» Fidèlement attaché à sa chère Bretagne, si représentatif lui-même de cette race, profondément républicain, il présidait depuis quelques années avec fermeté, tact et autorité le groupe de l'Union Démocratique Radicale.

» Yves Le Trocquer ne comptait ici que de rares amis et grand est le vide qu'il laisse dans notre assemblée.

» Puisse le témoignage de nos regrets adoucir la douleur de ceux qu'il laisse derrière lui, de sa femme et de ses enfants devant qui nous nous inclinons avec respect attendri. »